

Programme de formation PRAP IBC

Intitulé de la formation

Formation Acteur PRAP IBC – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (Industrie, BTP, Commerce).

Public concerné

Salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau dont les tâches comportent une part significative d'activité physique (manutention, postures contraignantes, gestes répétitifs, etc.).

Objectifs pédagogiques

- Se situer en tant qu'acteur de prévention dans son entreprise
- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Observer et analyser son activité physique afin d'identifier les situations à risque
- Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise
- Adopter des principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Prérequis

Aucun niveau de formation requis. La formation s'inscrit dans la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique de l'entreprise.

Durée

2 jours en présentiel non consécutifs (14 heures), répartis si possible sur trois semaines, en tenant compte des contraintes de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Formation-action en présentiel.

Prise en compte des situations professionnelles du stagiaire.

Alternance de théorie et de pratique :

- Apports théoriques interactifs
- Mises en situation sur le poste de travail ou en salle
- Observation et analyse d'activité réelle ou simulée
- Échanges d'expériences
- Utilisation du matériel obligatoire IBC (caisses avec et sans poignées) et tout autre objet correspondant à l'activité des participants et les aides techniques associées.

Contenu de la formation

Cette formation est régie par un document de référence du dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique, téléchargeable sur le site Internet de l'INRS.

1. Se situer en tant qu'acteur de prévention
 - Comprendre l'intérêt de la prévention, les règles de la prévention
 - Connaître les acteurs de la prévention
 - Comprendre les risques de son métier
2. Observer et analyser une situation de travail et identifier les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
 - Connaissance du fonctionnement du corps humain et de ses limites
 - Caractérisation des dommages potentiels liés à l'activité physique
 - Notions clés de l'analyse d'une situation de travail
 - Observation d'une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
3. Participer à la mise en œuvre de la prévention dans l'entreprise
 - Proposition d'améliorations de la situation de travail (techniques, humaines, organisationnelles)
 - Transmission des remontées terrain aux personnes concernées et communication
 - Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Évaluation

- Évaluation formative continue (quizz, mises en situation, échanges)
- Évaluation certificative selon le référentiel INRS
- Délivrance du certificat INRS d'acteur PRAP IBC pour les stagiaires validés lors des évaluations et ayant été présents pendant l'intégralité de la formation.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.

Une formation MAC acteur PRAP IBC devra être suivie afin de reconduire la validité du certificat pour 2 ans.

Modalités

- Lieu : à définir (intra-entreprise ou salle de réunion externe)
- Nombre de participants : 4 à 10 personnes (maxi défini par le référentiel INRS)
- Formateur certifié PRAP IBC par le réseau INRS / CARSAT / Assurance Maladie
- Documents remis : livret stagiaire, fiches outils, attestation de formation.